

 <b>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</b>	<b>STANDARD DE CONSTRUCTION</b>	
	<b>MUR-RIDEAU EN ALUMINIUM</b>	<b>08900</b>

## **PARTIE 1 - GENERALITES**

- 1.1.1 Les dessins d'atelier ainsi que la fabrication des murs-rideaux en aluminium doivent être effectués par le manufacturier A & D PREVOST INC. ou ALUMICO ARCHITECTURAL INC.
- 1.1.2 Fournir un document écrit stipulant que le mur-rideau en aluminium est garanti contre toute perte d'étanchéité, défectuosité dans des conditions normales d'utilisation pour une période de cinq (5) ans à compter de la date d'émission du certificat d'acceptation définitive des travaux; cette garantie doit être portée à cinq (5) ans pour les unités de vitrage isolant.
- 1.1.3 Prévoir la quantité de volets ouvrants nécessaires pour équivaloir minimalement en surface dégagée 2% de la superficie de la pièce où les fenêtres se trouvent.

## **PARTIE 2 - PRODUITS**

- 2.1.1 Les cadres en aluminium extérieurs et intérieurs seront de la série 3400 HP de la compagnie A & D PREVOST INC. ou de la série 6800HP de la compagnie ALUMICO ARCHITECTURAL INC.; aucun équivalent accepté.
- 2.1.2 Les portes extérieures seront de la série 2750 ou de la série 5020 et les portes intérieures de la série 2700 ou de la série 5000. Prévoir l'adaptateur 3442 (PREVOST) ou 6811 (ALUMICO) pour soutien de porte.

## **PARTIE 3 - INSTALLATION**

- 3.1.1 Toujours prévoir des moulures d'aluminium PREVOST ou ALUMICO supplémentaires du côté extérieur du mur de façon à ce que la face extérieure du vitrage soit minimalement située au tiers de l'isolant du mur.